

Le Flambeau, les aventuriers de Chupacabra - Instant gagnant

Article 1 : Organisation du Concours

La société Deliveroo France SAS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 810 365 817 et dont le siège social se trouve 36, rue La Fayette, 75009 Paris (ci-après l'**Organisateur** ou "**Deliveroo**"), organise du 20/05/2022 à 18h00 au 06/06/2022 à 21h00, intitulé « Le Flambeau - Instant gagnant » (ci-après le « **Jeu** ») dans les conditions définies au présent règlement (le "**Règlement**").

Article 2 : Le jeu

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent Règlement dans son intégralité ainsi que le respect des lois, règlements et autres textes applicables en France. Le Règlement s'applique par conséquent à tout Participant au Jeu.

Article 2-1 : Accès au jeu

Le Jeu est accessible à l'adresse URL : <https://www.deliveroo-leflambeau.fr/> (le "**Site**")

Article 3 : Date et durée

Le Jeu se déroule du 20/05/2022 au 06/06/2022 (la "**Période de Participation**") en trois phases

- "**Phase 1**" : du 20/05/2022 à 18h00 au 23/05/2022 à 21h00
- "**Phase 2**" : du 27/05/2022 à 18h00 au 30/05/2022 à 21h00
- "**Phase 3**" : du 03/06/2022 à 18h00 au 06/06/2022 à 21h00

Ensemble les "**Phases de Jeu**".

L'Organisateur se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler ou de renouveler le présent Jeu si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

Article 4 : Conditions de participation & validité de la participation

4-1 Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine à qui Deliveroo a communiqué le lien du Site soit car cette personne est abonnée à la newsletter Deliveroo soit parce qu'elle a accepté de se voir communiquer le lien du Site par Deliveroo par un autre moyen (ci-après le « **Participant** »).

Seules seront retenues les participations conformes à l'ensemble des stipulations du présent article.

L'Organisateur se réserve par conséquent le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile en ce qui concerne les conditions de participation dont le non-respect par un participant entraînera l'annulation de sa participation.

4-2 Validité de la participation

Toute personne répondant aux conditions de l'article 4-1 ci-dessus peut participer au Jeu en se rendant sur le Site pendant l'une des Phases de Jeu.

Les Participants ne peuvent participer au Jeu qu'à partir du Site.

Une fois sur le Site, le Participant sera invité à remplir les champs obligatoires du formulaire d'inscription. Si un champ obligatoire n'était pas renseigné et que le Participant était déclaré gagnant, il ne serait pas éligible à bénéficier du Lot, lequel sera attribué à un autre gagnant ou restera la propriété de l'Organisateur.

Une fois le formulaire validé, le Participant accèdera, selon la Phase de Jeu à l'un des jeux suivants :

Pendant la Phase 1, le Participant est invité à effectuer un choix en cliquant sur une des trois images de lampes-torche s'affichant à l'écran pour tenter de remporter un des Lots mis en jeu.

Si la bonne image est sélectionnée, la carte se retourne et lui affiche instantanément un message lui indiquant s'il a gagné ou non.

Pendant la Phase 2, le Participant est invité à effectuer un choix en cliquant sur une des trois images de noix de coco s'affichant à l'écran pour tenter de remporter un des Lots mis en jeu.

Si la bonne noix de coco est sélectionnée, la carte se retourne et lui affiche instantanément un message lui indiquant s'il a gagné ou non.

Pendant la Phase 3, le Participant est invité à résoudre le puzzle s'affichant à l'écran en moins de 45 secondes pour tenter de remporter un des Lots mis en jeu. Le Participant dispose de trois essais. Le Participant résolvant le puzzle dans le délai imparti voit s'afficher un message instantané lui indiquant qu'il a gagné et la nature de son Lot.

Article 5 : Lots et attribution des Lots :

Les Participants déclarés gagnants à l'issue d'une des Phases de Jeu se voient attribuer, de manière aléatoire, un (1) Lot par Phase de Jeu parmi les Lots suivants mis en jeu pendant la Période de Participation :

- o 120 bons d'achat de 15 Euros, valables sur une seule commande jusqu'au 31 juillet 2022 inclus pour un montant minimum de 20 € sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo. Hors frais de livraison et hors frais de service.
- o 240 bons d'achat de 10 Euros valables sur une seule commande jusqu'au 31 juillet 2022 inclus pour un montant minimum de 15 € sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo. hors frais de livraison et hors frais de service
- o 600 bons d'achat de 5 Euros valables sur une seule commande jusqu'au 31 juillet 2022 inclus pour un montant minimum de 10 € sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo. Hors frais de livraison et hors frais de service.
- o 300 bons d'achat de 2x10 Euros. Chaque bon d'achat de 10 € est valable sur une seule commande jusqu'au 31 juillet 2022 inclus pour un montant minimum de commande de 15 € sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo. Hors frais de livraison et hors frais de service.

- o 120 bons d'achat de 3x15 euros. Chaque bon d'achat de 15 € est valable sur une seule commande jusqu'au 31 juillet 2022 inclus pour un montant minimum de 20 € sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo. Hors frais de livraison et hors frais de service.

- o 3 bons d'achat de 4x250€ (soit un total de 1000€ de dotation) à raison d'1 bon d'achat mis en jeu par Phase de Jeu.
Chaque bon d'achat est valable sur une période totale de 12 mois et est constitué de 4 codes donnant droit chacun à une réduction de 250€ sur une période de 3 mois, comme suit :
 - 1 code donnant droit à une réduction de 250€ valable du 06 juin au 06 septembre 2022 inclus, sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo
 - 1 code donnant droit à une réduction de 250€ valable du 07 septembre au 06 décembre 2022 inclus, sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo
 - 1 code donnant droit à une réduction de 250€ valable du 07 décembre 2022 au 06 mars 2023 inclus, sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo
 - 1 code donnant droit à une réduction de 250€ valable du 07 mars au 06 juin 2023 inclus, sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo. Hors frais de livraison et hors frais de service.

(Ensemble les “**Lots**”)

Les Lots ne seront pas remis à un ou des gagnants dans le cas où l'Organisateur ne parviendrait pas à prendre contact avec le ou les gagnants en question ou dans le cas où le ou les gagnants en question refuseraient les Lots. Dans ce cas, la participation sera considérée comme abandonnée et l'Organisateur se réserve le droit de conserver la propriété des Lots en question.

L'Organisateur se réserve le droit de changer le Lot sans préavis. Cependant, si tel était le cas, la valeur du Lot sera équivalente ou supérieure au produit remplacé.

Les Lots décrits ci-dessus ne comprennent que ce qui est indiqué, à l'exclusion de tout autre chose. Ils ne sont pas cessibles à une tierce personne et ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. En aucun cas l'Organisateur ne pourra être tenu responsable du délai de mise à disposition des Lots ou en cas d'impossibilité pour les gagnants de bénéficier des Lots pour des circonstances hors du contrôle de l'Organisateur.

L'Organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance des Lots attribués et/ou du fait de leur utilisation, ce que les gagnants reconnaissent expressément.

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le Jeu en cas de survenance d'événements, de circonstances, ou de causes échappant à son contrôle raisonnable, dans les conditions définies par l'article 1218 du Code civil. Dans la mesure du possible, tout changement affectant le Jeu sera communiqué en avance par la modification du présent règlement et/ou sur les réseaux sociaux de l'Organisateur.

Article 6 : Remise ou retrait des Lots

Après vérification de la régularité de la participation et des conditions d'octroi du Lot en cause, les gagnants recevront par email, au plus tard à l'issue de la Période de Participation, à l'adresse email reliée à leur compte Deliveroo ou à l'adresse email communiquée à Deliveroo dans le formulaire d'inscription du Jeu un code leur permettant de bénéficier de leur Lot dans les conditions décrites ci-dessus. .

Adresse électronique incorrecte, adresse postale incorrecte : (information par courriel) Si

l'adresse électronique est incorrecte ou ne correspond pas à celle du gagnant, ou si pour toute autre raison liée à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le courriel d'information, l'Organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable.

Les Lots attribués sont personnels et non transmissibles. En outre, les Lots ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque contestation de la part des gagnants, ni d'un échange ou de toute autre contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 7 : Données personnelles

L'Organisateur traitera et conservera les données personnelles des participants en accord avec sa Politique de protection des données personnelles (accessible ici : <https://deliveroo.fr/fr/privacy>) aux fins et pendant la durée nécessaire de la mise en œuvre et de la gestion du présent jeu, pour la prise de contact avec les gagnants et pour la remise des Lots. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles, du droit à la portabilité de leurs données, du droit de s'opposer à leur traitement ou d'en obtenir la limitation, et du droit de définir des directives dans le cadre de leur héritage numérique, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à :

- notre service client à hello@deliveroo.fr ; ou
- notre délégué à la protection des données personnelles à dpo@deliveroo.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits relatifs à vos données ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la Cnil.

Les participants sont informés que l'Organisateur pourra partager des informations et données personnelles (notamment leur adresse e-mail) à un tiers impliqué dans le tirage au sort des Lots (notamment un huissier de justice) uniquement à des fins d'organisation du Jeu.

Article 8 : Modifications

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté et/ou en cas de force majeure, le Jeu venait à être écourté, modifié, reporté ou annulé ; et ce sans qu'une quelconque indemnisation ne soit due aux Participants.

L'Organisateur se réserve la possibilité d'apporter toute modification au Jeu, au Règlement, à tout moment, sans préavis ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

Toute modification du Règlement entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir acceptée du simple fait de sa participation au Jeu. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu en refusant le Lot. L'Organisateur se réserve dans tous les cas la faculté, de plein droit, d'interrompre ou d'annuler le Jeu sans avoir à en justifier.

En aucun cas, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée d'aucune manière de ce fait et les Participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte. L'Organisateur se réserve en particulier le droit, s'il y a lieu, d'invalider et/ou d'annuler le Jeu s'il apparaît que des

fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation au Jeu.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du Règlement, notamment pour écarter tout Participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou frauduleuse.

Article 9 : Loi Applicable

Les Conditions Générales de Service de Deliveroo s'appliquent à toutes les commandes effectuées par les Participants dans le cadre ou à l'issue du présent Jeu - veuillez consulter la page <https://deliveroo.fr/fr/legal> pour plus d'informations.

Le Règlement est exclusivement régi par la loi française. Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement par l'Organisateur, dans le respect de la législation française.

Si une ou plusieurs dispositions du présent Règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Article 10 : Consultation du Règlement

Le présent Règlement est mis à disposition des Participants sur foodscene.deliveroo.fr

Il est déposé via [depotjeux](https://www.depotjeux.com/) auprès de l'étude de Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, huissier de justice et sera consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.depotjeux.com/>. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux-concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé via [depotjeux](https://www.depotjeux.com/) auprès de l'étude de Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, huissier de justice, dépositaires du règlement avant sa publication.

Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

Pour toute réclamation, merci de contacter notre service client à l'adresse suivante : hello@deliveroo.fr sous un délai de 30 jours à compter de la clôture du Jeu, soit jusqu'au 06/07/2022 à 23h59 inclus.